



Rc pour: création site web et assistance informatique

Par **marveljojo75**, le **13/07/2009** à **12:48**

Bonjour,

Dans le cadre de la création d'une société en AE (Auto-Entrepreneur), je compte créer des sites web et les héberger chez un autre hébergeur (genre 1and1 ou ovh).

Dois je avoir une RC (Responsabilité Civile) spécifique ?

Je compte aussi faire du dépannage/conseil.

Enfin, est ce que vous pouvez me conseiller des assureurs ?

Merci d'avance :)

Bonne journée !

MJ